

Toulouse, le 3 avril 2020

Compte-Rendu Conférence Téléphonée DRFiP 31/Syndicats du 03 04 2020

Solidaires Finances Publiques 31 a poursuivi, avec les autres OS ses questionnements et vous en rend compte. D'une conférence qui a terminé près de 13h00 nous avons voulu vous rendre compte avant le départ de celles et ceux qui sont au bureau. Nous n'avons pas relu nous vous l'envoyons brut de compte-rendu alors pardonnez nous les éventuelles erreurs ou fautes.

Nous vous invitons à poursuivre vos remontées d'informations, personnelles et collectives qui sont utiles à toute la collectivité sur : christian.terrancle31@gmail.com. Et nous vous rappelons que nous sommes, Yves Peyras au 06 20 29 60 68 et Christian Terrancle au 06 19 35 90 26, à votre disposition et à votre écoute.

Questions	Réponses de la direction
<p><u>Pour votre information sur les cas :</u> Pour le général nous vous renvoyons aux précédents CR. Mais nous voudrions ici aborder un sujet qui commence à poindre dans certains messages : <u>la question du retour d'agent-es qui ont terminé leur 14ne et ne présentent plus aucun signe.</u> D'abord nous implorons de ne pas les traiter comme des « pestiféré-es » ce qui serait terrible pour elles/eux qui ont déjà subi le choc de la maladie y compris le plus souvent sans avoir été testé-es et donc sans réelle certitude. Enfin comme nous sommes toutes et tous « fragiles dans nos têtes » dans ce type de période <u>nous avons demandé à la direction d'accorder au moins une 3ème semaine</u> chez elles/eux pour ces agent-es qui voudraient/devraient revenir. C'est une manière raisonnable, nous semble-t-il, de concilier la volonté ou l'obligation du retour et l'appréhension des collègues.</p> <p><u>Liens agent-es et PCA</u> Il manque à l'évidence un lien dans les chiffres qui sont fournis pour savoir par structures et métiers combien d'agents travaillent réellement sur les missions de PCA en ajoutant les télétravailleurs/ses et les agents en présentiel. Parce que les chiffres cumulés peuvent paraître élevés au regard des missions prioritaires.</p>	<p>État pour le département au 02/04/2020</p> <p><u>Situation des agents en missions prioritaires</u> agents (A+, A, B, C) sur la liste PCA (effectif théorique) : 462 agents (A+, A, B, C) sur la liste PCA amenés à exercer leur mission à domicile (effectif théorique) : 142 agents (A+, A, B, C) présents ce jour dans les services : 275</p> <p><u>Situation des agents qui travaillent à domicile</u> agents (A+, A, B, C) qui disposent d'un équipement de télétravailleurs (poste de travail avec VPN) : 194 agents (A+, A, B, C) qui exercent une activité professionnelle mais sans l'équipement de télétravailleurs (webmail, PIGP) : 89</p> <p><u>agents en AA spéciale liée au COVID 19</u> : 1075 38 cas ou <u>suspicion</u>s de cas</p> <p>Compléments d'informations dans la conférence <i>Sur les cas annoncés après recoupement avec les médecins de prévention ce sont bien 38 suspicions qui sont recensées dont une partie va pouvoir bientôt rejoindre les services s'il le faut. Sur les questions de reprise la direction partage notre point de vue de la nécessité d'un message pour rassurer. Dans les faits les agents n'ont pas repris juste après les 14 jours et de plus aucun n'a été réellement testé covid-19 puisqu'aucun n'a été hospitalisé. Alors que ce n'est pas expressément prévu (cf dernier CR) les médecins de prévention sont « à la manœuvre » y compris sur cet aspect. La question a été posée de prioriser des tests pour les agents DGFIP en missions prioritaires et revenant dans les services mais la réponse est de santé nationale et donc gouvernementale. La demande de la présence d'un médecin de prévention lors de la prochaine conférence est approuvée mais avec un cadrage et un temps précis pour leur permettre de se consacrer à l'essentiel. Sur la question des transports en commun que nous avons posée un recensement nous a été transmis et l'exercice a manifestement eu des effets positifs parce que des cas notamment de « transports</i></p>

	<p><i>excessifs » ont ainsi été détectés et contactés pour tenter de trouver des solutions appropriées. L'occasion de rappeler que tous les parkings de l'administration sont ouverts, que la mairie de Toulouse offre la gratuité aux personnes tenues de venir travailler et que les frais s'il y en a seront supportés par l'administration (parkings et frais de déplacements).</i></p> <p><i>Sur les masques qui sont arrivés nous avons à nouveau mis l'accent sur les agents en missions prioritaires qui n'ont pas d'autres solutions (cf case hygiène).</i></p> <p><i>Sur l'addition télétravail et présentiel c'est bien sur ce calcul que sont basés les PCA des services.</i></p>
<p><u>La question générale des PCA</u></p> <p>Là aussi nous renvoyons aux précédents CR simplement souligner trois choses :</p> <ul style="list-style-type: none"> – votre vigilance et les interventions syndicales ont permis d'harmoniser à peu près correctement les pratiques et les comportements – vous avez reçu hier le tract sur la direction du pôle fiscal qui pose problème globalement sur son attitude depuis le début du confinement – demeure très fortement, malgré certaines précisions des questions sur l'évolution des PCA des SIE et de leurs services soutien et celui des SIP dans la perspective de la campagne IR <p>Mais, nous le répétons, c'est à vous, en fonction des plannings des services et des PCA, d'être vigilant-es et de nous faire des retours s'il y a dérive.</p> <p>Nous attirons toujours votre attention sur un point : les télétravailleurs permettent de diminuer les agents en présentiel et ne s'y ajoutent pas...</p>	<p><i>Au sens global le DRFiP indique que fatalement ils sont en évolution par exemple pour les SIP quand la campagne IR approchera aux alentours du 20 avril donc ou les SIE avec les questions de fonds de solidarité.</i></p> <p><i>La direction devrait donner en début de semaine prochaine un « organigramme de crise » pour préciser qui fait réellement quoi et que les interlocuteurs soient clairement définis. Cela vaudra pour toutes les missions de la direction y compris le transverse.</i></p> <p><i>Le DRFiP assure que la volonté de la direction reste, dans des équilibres difficiles à trouver, de traiter les missions prioritaires dans des PCA qui garantissent le maximum d'agents écartés (indique à ce propos et à vérifier, que nous sommes une des directions qui a le taux de présence dans les services le plus bas).</i></p>
<p><u>Sur les SPF et le SDE</u></p> <p>À ce stade depuis le dernier recadrage nous n'avons pas de remontées des agents ce qui est plutôt bon signe. Mais nous leur rappelons de ne pas aller au-delà des strictes missions prioritaire et du minimum d'agents possibles en présentiel.</p>	<p><i>La question a été posée à nouveau (cf dernier CR et tract pôle fiscal d'hier) des interrogations des agents du SDE sur l'intégralité et le volume de l'utilité de leurs missions.</i></p> <p><i>La réponse est toujours aussi floue...</i></p>
<p><u>Sur les SIE</u></p> <p>Nous poursuivons notre alerte sur la fatigue qui va s'accroître et la nécessité d'anticipation (voir aussi services de soutien)</p> <p>Nous le répétons encore le but ultime est de faire partir le plus de collègues possible des services.</p> <p>Au niveau national et local nous poursuivons l'interpellation particulière de la DG et de la direction sur ces services, toujours confrontés à une grande masse de travaux.</p> <p>À ce stade nous demandons donc un point global de la situation des SIE et signalons particulièrement le nombre d'appels très élevé liés à la problématique du fonds de solidarité.</p> <p>Et de ce point de vue quid de la cellule départementale qui serait chargée du traitement des demandes ? Pour les SIE comme pour cette cellule qui, combien, quand et comment ?</p> <p>Posée aussi et encore la question de la relance TVA et des difficultés d'une part de joindre les redevables ou leurs comptables et de l'autre le</p>	<p><i>Globalement le DRFiP indique que tout est recherché pour soulager les SIE qui sont sous pression et qu'au delà de ce qui est indiqué ci-dessous des contacts sont pris avec la Dircofi et la DNEF de Toulouse pour compléter les équipes de soutien.</i></p> <p><i>S'agissant du <u>fonds de solidarité</u> plusieurs réponses :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – une cellule spécialisée va être mise en place ce lundi et à ce stade elle sera composée de 3 cadres A de BCR et placée sous la responsabilité de l'Afip en charge de la MDRA. La direction considère qu'il faut expurger cette charge des missions des SIE. – la cellule travaillera sur les e-contact et balfus donc en traitement dématérialisé (reroutage systématique par les SIE), mais pour ce qui est du téléphone la question se pose toujours et ne peut pas trouver de solution. L'adresse de cette balf spéciale a été transmise aux experts-comptables. – le DRFiP relance la CCI pour qu'elle mette ses moyens à disposition pour servir de 1^{er} interlocuteur à tous les entrepreneurs qui viennent vers nous alors qu'ils pourraient

<p>constat de leurs inquiétudes légitimes qui appellent à une psychologie un peu particulière.</p>	<p><i>l'éviter dans un premier temps. Cela vaut aussi pour les questions dont sont assaillis les SIP (surtout en début de semaine et baisse semble-il maintenant).</i></p> <p><u><i>S'agissant des blocages de prélèvements par les sociétés :</i></u></p> <p><i>Contact a été pris avec le représentant des organismes bancaires pour lui demander qu'ils apportent leur aide aux services.</i></p> <p><i>Pour le reste les BDV sont également activées pour les contacts avec les entreprises et comptables. La direction souligne la difficulté de retrouver toutes les données notamment de contact qui ne sont pas évidentes dans les listings que nous détenons.</i></p> <p><u><i>Sur la question de la comptabilité :</i></u></p> <p><i>C'est un service fortement impacté qui nécessite la présence de quasi tous les spécialistes du poste qui vont de plus être impactés par les questions de blocage évoqués ci-dessus... La direction convient que c'est un service particulièrement sensible et qu'il serait très « périlleux » de le confier à des agents moins spécialisés sans compter que les EDR qui maîtrisent sont peu nombreux. La direction « tente » de trouver là aussi des solutions de pc portables sachant qu'il y en aurait en préparation 6 ou 7.</i></p>
<p><u>Sur les services de soutien PCE, BDV et PCRP</u> Là encore nous renvoyons aux CR mais aussi au tract sur la direction du pôle fiscal. Et nous demandons un nouveau point parce qu'il semblerait que tout ne soit pas aussi clair qu'il nous l'est dit, particulièrement les problèmes de connexion, l'utilisation de box personnelles, les différences de missions et charges en fonction des services,... Et nous voulons donc des précisions sur une évolution du PCA des PCE notamment de même qu'un point honnête et véritable sur le travail à distance possible et les effectifs réels mobilisables.</p>	<p><i>Cf la case SIE mais précision qu'une 20ne d'agents de BDV étaient au soutien des SIE (et 3 de la DAJ pour des dossiers complexes de contentieux)</i></p> <p><u><i>Pour les PCE nous avons senti « l'embarras » sans doute provoqué par notre tract qui avait au passage un titre un peu « hot » ce dont nous nous excusons mais qui traduisait un véritable ras le bol contenu depuis des jours.</i></u></p> <p><i>Sinon confirmation de leur rôle sur les RC TVA et d'une charge mesurée à l'aune du nombre de télétravailleurs possibles et des volontaires en présentiel ponctuellement. Et aussi une « tentative » de rassembler un peu plus de pc portables !!!</i></p>
<p><u>Sur les SIP et le lien, la campagne IR</u> Encore un renvoi aux précédents CR sauf à dire que là on a beaucoup plus de précisions nationales sur la campagne et donc nous en attendons aussi de la direction locale. Ensuite se pose toujours et encore plus la question sur les conséquences du fonds de solidarité qui basculent sur impôts.gouv à la rubrique des particuliers. Rien ne se calme des appels aux SIP bien au contraire.</p>	<p><i>Sans aucun doute LE gros morceau à venir... Nous ne revenons pas sur les dates annoncées et les premiers commentaires (cf précédents CR). Le directeur en convient en rappelant que forcément le PCA des SIP va évoluer dans ce cadre et qu'ils s'interrogent sur tous les moyens et méthodes d'appui y compris ce qu'ils doivent faire avec les trésoreries qui habituellement participaient activement à la campagne IR.</i></p> <p><i>Une première chose pour dire qu'un syndicat a indiqué sa volonté de <u>repousser encore le début de la campagne</u>. Nous avons exprimé nos interrogations sur la question, sauf à considérer évidemment le point sanitaire où nous en serions et le strict respect de l'absence d'accueil physique promis/juré par le DG pour les premières semaines au moins. En effet, cela mérite réflexion pour les conséquences que ça pourrait avoir pour les agents des SIP à l'approche de l'été qui finira bien par arriver. Et nous ne sommes pas certains que ces agents, qui vont être sous pression à leur tour, apprécieraient qu'on leur dise qu'ils n'ont</i></p>

plus droit à leurs congés pour répondre au mois de juillet aux contribuables ou traiter les déclarations en août. Mais encore une fois Santé d'abord et réflexion ensuite, ce doit être notre credo.

Les informations de la direction sinon à commencer par la réorganisation de la direction qui verra un Afipa chargé de la coordination de cette question. Ensuite le travail sur la documentation se poursuit en particulier le passage en pdf de la plupart des documents pour que les agents y aient un accès facilité y compris de chez eux. Sur le même thème les brochures papiers ne sont pas arrivées mais elles sont accessibles sur impôts.gouv et la direction avisera à leur arrivée. L'idée est de permettre un accès maximum à l'information y compris à partir de pc personnels (pas pour le traitement mais pour la documentation) Sur le déport de lignes téléphoniques c'est impossible sur des numéros à domicile à partir des autocomes des SIP et la seule solution serait un transfert sur des 08 comme déjà fait l'an dernier en partie sur 1 poste par SIP. Sinon la DG étudie l'achat de portables mais ce n'est pas redescendu dans les directions donc pas de nouveau là-dessus à ce stade. On pourrait si ce devait être le cas imaginer que les agents seraient dans ce cas des « émetteurs » plutôt que des « récepteurs » en clair que ces portables serviraient à faire du rappel des usagers mais pas de la réponse directe. Reste de grandes interrogations techniques et technologiques à résoudre.

Sur les postes gestion publique

La situation déjà assez stabilisée semble se confirmer et nous demandons un point de la situation des postes et de l'avancée du dispositif de « SAR ».

Il y a aussi la question des allocations mensuelles du conseil départemental. Toutes celles traitées jusqu'au 1^{er} avril vont être envoyées aux bénéficiaires avec un ordre de paiement leur demandant de prendre contact avec l'assistante sociale pour rsv à la mairie pour aller récupérer du cash. A l'échelle départementale c'est une charge énorme pour la paierie départementale et les trésoreries. Pouvez-vous faire un point ?

Nous vous renvoyons aux derniers CR des conférences mais plusieurs points abordés.

Sur la question des allocations du Conseil Départemental à ce stade de notre information, qui venait des assistantes sociales du CD, il semble à la direction qu'il n'y a pas de vague supplémentaire à craindre, mais elle se renseigne malgré tout. Du coup informations sur les mesures que prend le CD :

– d'abord souci sanitaire à la régie du CD fermée pour cause de cas de Covid 19 et donc traitement déporté vers d'autres agents

– en cours de récupération du maximum de RIB des usagers pour privilégier les virements plutôt que le cash

– en cours de conventionnement avec le secteur du commerce pour émettre directement des bons d'achats alimentaires

Pour information à ce stade 100 à 120 bons en cash ont été traités de 15 à 20€ pour les personnes seules à 400 à 600€ pour les familles et la direction considère essentiel notre rôle pour la survie de ces personnes (nous aussi). La réception se fait sur rendez-vous après que les assistantes sociales l'aient fixé avec les personnes qui vont récupérer le cash. 99 % de cet accueil est assuré par la paierie départementale et les trésoreries de Blagnac, Castanet et Muret éventuellement, les plus petits postes étant écartés volontairement de ce dispositif.

À la question posée par un syndicat de la responsabilité des comptables il est répondu que le décret est paru et qu'il est

	<p><i>d'application immédiate. Une des conséquences concrètes pour les agents est que quand la mission d'une journée est terminée le « fini/parti » peut être appliqué sans risques.</i></p>
<p>Questionnement sur la reprise d'activité : Le DG a d'ores et déjà annoncé une réflexion sur cette question et y associera les organisations syndicales. Quelle est la position de la DRFiP 31 sur cette question au niveau local ? Si elle y est favorable, ce que nous souhaitons, pour quand et selon quelles modalités, contenu et calendrier ?</p>	<p><i>Le DRFiP découvrirait que des directions (nous en avons au moins une dont nous transmettrons les informations) commençaient cette réflexion. Il donne cependant son feu vert à ce type d'initiatives qui doivent permettre de préparer l'après-confinement.</i></p>
<p>La question des PC Portables Nous demandons un nouveau point complet de la situation sans dire que nous voulons évidemment que la direction revienne sur l'histoire des PC des PCE totalement incompréhensible ces derniers jours et aussi sur la question de ceux des Domaines si elle a pu être creusée.</p>	<p><i>Pas vraiment de réponses sur ceux des PCE si ce n'est de dire que le maximum était. Au fond la question est que la DG est en limite maximum de VPN et que donc il n'y aura plus que des fonds de tiroir que les directions sont en train de racler...</i></p>
<p>Toujours la question de l'hygiène Les masques sont arrivés et sont en cours de distribution dans les services, restera à savoir comment ils seront utilisés. Mais aussi à s'interroger sur les priorités du moment en matière de matériels de cette nature. Nous espérons que les EPHAD notamment, sans parler du milieu médical ont eu en priorité leurs lots. Un point a été fait sur les agents qui viennent en transport en commun, comment et quand seront-ils dotés de ces masques. Quid de la commande de plexiglass pour les accueils et le calendrier prévu ?</p>	<p><u><i>S'agissant des masques :</i></u></p> <p><i>Une première dotation de 2 800 masques est arrivée plus une dotation pour l'ESI et les Hautes-Pyrénées redistribuée. La direction en a donné 250 à l'ex CCRF de Toulouse ce qui en laisse 2 550 à distribuer ce qui est fait dans la journée par ventilation et transport sur place. Priorité aux services qui ont un accueil éventuel à produire (CID, courrier, accueil des régies ou bons de secours, assistant de prévention, ...).</i></p> <p><i>Une seconde dotation devrait arriver la semaine prochaine et la direction a rappelé que la notice « officielle » d'utilisation était jointe aux envois dans les services.</i></p> <p><i>Nous sommes revenus sur la question posée initialement sur les agents obligés de prendre les transports en commun avec une proposition de bon sens. Par exemple un agent travaille 3 jours dans la semaine le 1^{er} il vient avec toutes les précautions et quand il arrive à son bureau on lui donne une dotation pour la semaine. Le dernier jour on lui donne celle de la semaine suivante, ... La direction a bien identifié cette question y compris avec le recensement des agents de ce type et va tenter d'utiliser la deuxième dotation notamment à cet effet.</i></p> <p><u><i>S'agissant des plexiglass pour les accueils :</i></u></p> <p><i>Comment ne pas penser que la DG prépare la réouverture en particulier en vue de la campagne IR (cf case SIP) ?</i></p> <p><i>La commande avec nombre et mesures est partie à la DG et à priori c'est le SDNC qui va gérer. Il semblerait que celui-ci priorise pour l'instant les trésoreries hospitalières et la date de livraison n'est pas connue. La direction indique que s'il ne pouvait pas sur tout le territoire, en local ils feraient le nécessaire.</i></p> <p><u><i>Sur les questions de ménage et de javelisation pour cas présumé :</i></u></p> <p><i>La direction reconnaît le bug sur Saint-Gaudens pour lequel le nettoyage tardif ne servait plus à rien. Pour le reste cf les CR</i></p>

	<i>précédents.</i>
<p><u>Sur la question des congés</u></p> <p>A une 1/2 journée de la première vague de vacances de printemps toujours pas de nouvelles officielles de la DGAFP. C'est scandaleux et de votre côté avez-vous quelque chose à nous dire sur le sujet ?</p>	<p><i>La direction n'a pas plus de réponses que nous et le déplore tout autant parce qu'elle a comme les chefs de services et les syndicats beaucoup de questions sur le sujet.</i></p>
<p><u>En incidente sur les vérificateurs/trices</u></p> <p>Nous avons interrogé la direction sur ce qui leur était demandé, manifestement à tort, d'intervention dans Sirhius. Nous venons d'avoir la réponse claire et précise qui est ci-contre</p>	<p><i>Pour faire suite à votre message, nous vous apportons les précisions demandées pour les vérificateurs afin de régulariser leur situation sur Sirhius.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'absence (ASA) «contraintes particulières» doit être utilisée pour les vérificateurs amenés à rester chez eux et qui ne sont pas en mesure de travailler (garde d'enfants, agents à la santé fragile, agents n'exerçant pas les missions prioritaires).</i> - <i>En l'absence du dépôt de cette ASA, les vérificateurs étant au forfait, ces derniers sont réputés travailler. Il n'y a pas lieu de saisir un motif sur Sirhius pour codifier ces jours de travail.</i> <p><i>Nous en informons les chefs de brigade.</i></p>
<p><u>Sur les mouvements de mutation et leurs implications sur les services et les agents</u></p> <p>Les mouvements nationaux sont reportés ce qui va entraîner un véritable marasme sur les mouvements locaux en fonction des dates.</p> <p>D'abord nous répétons notre demande initiale d'avoir une configuration locale en CAP ou dans son équivalence et avec l'ensemble de la documentation utile à notre rôle.</p> <p>Ensuite, et nous faisons du coup avec notre conclusion habituelle, aux dates que l'on peut supposer il sera impossible de faire un mouvement aussi important lié aux réformes de structure.</p> <p>Et donc il n'y a qu'une solution : abandonner le NRP à tout le moins 2020 et 2021 dès maintenant en attendant que le DG annonce son abandon total.</p>	<p><i>La direction nous dit qu'elle se préoccupe des choses les unes après les autres. Ce à quoi nous avons répondu que ce n'était pas possible et qu'il fallait se préoccuper de tout ça « en même temps » parce que là il ne s'agit pas seulement de quelques mutations éventuelles pour convenances personnelles. Mais surtout de supprimer immédiatement tout ce qui touche au NRP et qui impliquait des demandes de mutation. Sans cette décision la situation sera ingérable personnellement professionnellement et pour l'accomplissement des missions.</i></p> <p><i>Allez ça va vous piquer un peu mais Osez bon sang !!!</i></p>
<p><u>Sur le NRP,</u></p> <p>Comme nous l'avons dit depuis le début nous poserons la question ou évoquerons le sujet à chaque conférence même si nous avons conscience et nous le prouvons de l'urgence immédiate.</p> <p>Et nous attendons toujours vos commentaires sur de nombreux points comme celui des réformes de 2020 et 2021 et par exemple le 0 cash la fusion des SIE, notamment ceux spécifiques de la Cité.</p>	<p><i>Cf ci-dessus et la rediffusion permanente du « Monde du silence »</i></p>